

Renvoi au comité d'instruction publique de l'adresse que la société populaire de Lisieux a fait passer aux Armées de la Sambre et de la Meuse, lors de la séance du 20 messidor an II (8 juillet 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité d'instruction publique de l'adresse que la société populaire de Lisieux a fait passer aux Armées de la Sambre et de la Meuse, lors de la séance du 20 messidor an II (8 juillet 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) p. 466;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_26010_t1_0466_0000_5

Fichier pdf généré le 30/03/2022

Séance du 20 messidor an II

(mardi 8 juillet 1794)

Présidence de LOUIS

A l'ouverture de la séance un membre a fait lecture de la correspondance.

1

La société populaire de la commune de Lissieux fait passer à la Convention nationale l'adresse qu'elle a faite aux armées de la Sambre et de la Meuse, où elle rappelle que des esclaves ne luttent pas impunément contre des hommes libres, que les plaines de Fleurus attesteront à jamais la valeur des enfans de la patrie.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité d'instruction publique (1).

2

La société populaire de Tarare, département de Rhône, envoie à la Convention le récit de la fête qu'elle célébra le 20 prairial, avec le discours qui y fut prononcé. « Consolons-nous, dit-elle, la paix de nos armes nous est rendue; toutes les vertus républicaines sont à l'ordre du jour; tâchons de les pratiquer dans leur ensemble, nous vivrons heureux, et les fondemens de la République seront inébranlables ».

Insertion au bulletin et renvoi au comité d'instruction publique (2).

3

La société populaire de Burges-les-Bains, département de l'Allier, félicite la Convention

sur le décret qui a proclamé l'existence de l'Etre-Suprême, et annonce qu'elle vient de fournir, avec les sociétés qui l'avoisinent, un cavalier jacobin, monté, armé et équipé.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

4

La société populaire de Bellegarde (2) écrit à la Convention que des citoyens de la commune ont célébré une fête en mémoire des victoires remportées par les armées de la République; elle l'invite à poursuivre, avec son énergie ordinaire, les ennemis du peuple sous quelque forme qu'ils se cachent.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

5

La société populaire de Châteauneuf écrit à la Convention qu'elle n'a rien oublié dans ses glorieux travaux pour assurer le bonheur du Peuple Français, et l'invite à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

6

L'agent national du district de Draguignan (5) annonce que 233 lots de biens d'émigrés, estimés 447,532 liv. 7 s., ont été vendus 1,190,335 livres.

(1) P.V., XLI, 91. Bⁱⁿ, 22 mess. (suppl⁴); J. Sablier, n° 1425; C. Eg., n° 690; J. Lois, n° 649.

(2) Creuse.

(3) P.V., XLI, 91. Bⁱⁿ, 22 mess.; J. Sablier, n° 1425; Débats, n° 659.

(4) P.V., XLI, 91. Bⁱⁿ, 1^{er} therm. (2^e suppl⁴); J. Sablier, n° 1425.

(5) Var.

(1) P.V., XLI, 90. Bⁱⁿ, 22 mess.; Mon., XXI, 188; J. Sablier, n° 1425; Débats, n° 659; J. Lois, n° 649; Ann. patr., n° DLV.

(2) P.V., XLI, 90. Bⁱⁿ, 22 mess.; J. Sablier, n° 1425; Débats, n° 659.